

Formulaire n° MAL SL 13 (révisé le 27 mars 2013)
Avenant de limitation des étudiants

Ce formulaire est intégré, et fait partie de l'ASSURANCE POUR RESPONSABILITÉ MÉDICALE – Formulaire n° MAL 2013.

Il est convenu par la présente de ce qui suit :

Les **Souscripteurs** ne peuvent être tenus responsables de toute **Réclamation** ou série de **Réclamations** découlant de la prestation de services de tout étudiant à des tiers en dehors du cadre du cours auquel il est inscrit ou sans la supervision d'un professeur agréé.

Le contenu du présent document ne doit en aucun cas, modifier ou élargir toute clause ou condition de la présente Police, à l'exception de ce qui est stipulé ci-dessus.

EXEMPLE